

**Votre contact en direct**

046sebastien.granier@pole-emploi.net

C46/ID351/HC3S

Mme GLASER SARAH-MAUD
9 ROUTE DE MINERVE
34210 AZILLANET

Références à rappeler

numéro identifiant 7593109E
numéro de dossier 959
numéro de créance 20151104I01

BEZIERS, le 12 décembre 2016

HC3S

Objet : **Relance**

Madame GLASER,

Par courrier du 04 novembre 2015 (date du constat initial), vous avez été informée que nous vous avons versé à tort 521,10 euros au titre de votre Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi.

Pour le motif suivant : Vous avez exercé une activité professionnelle salariée. Le revenu de cette activité ne peut être cumulé intégralement avec les allocations de chômage.

A ce jour, le solde de votre dette s'élève à 343,99 euros.

Cette somme doit être remboursée à Pôle emploi dans le délai d'un mois, en rappelant votre numéro de référence 7593109E/20151104I01, selon les modalités de paiement figurant sur le présent courrier.

Vous pouvez aussi demander auprès de Pôle emploi :

- un échelonnement de votre remboursement
- un effacement de dette, qui sera examiné par l'instance paritaire régionale.

Cette demande, accompagnée du questionnaire ci-joint, est à adresser :

- par mail à l'adresse de votre conseiller mentionnée en haut de la présente lettre. La zone "objet" de votre mail doit comporter uniquement 7593109E (ce qui correspond à votre numéro identifiant)
- par courrier (à l'adresse indiquée en bas de cette lettre, en précisant votre numéro identifiant).

Sans réaction de votre part, nous vous informons que nous avons la possibilité de retenir sur vos allocations une somme correspondant au barème légal en vigueur (article L. 5426-8-1 du code du travail), lequel tient compte du nombre de personnes à charge que nous vous remercions de déclarer au moyen du questionnaire ci-joint.

Si vous avez déjà remboursé, nous vous remercions de ne pas tenir compte de ce courrier.

Nous vous prions d'agréer, Madame GLASER, nos salutations distinguées.

Le Directeur de l'agence

POLE EMPLOI OCCITANIE

POLE EMPLOI CAPISCOL PAR CLUB LA DEVEZE CS 50641 166 RUE MAURICE BEJART 34500 BEZIERS

www.pole-emploi.fr - 3949 Service gratuit + prix appel

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 08H30 A 12H30, RECEPTION SUR RDV LES APRES MIDI.

MODALITES DE PAIEMENT

- par chèque libellé à l'ordre de Pôle emploi, en mentionnant au dos les références à rappeler
- par virement sur notre compte n° FR95 2004 1000 0157 5181 4C02 089 PSSTFRPPPAR en mentionnant les références à rappeler
- par mandat à l'ordre de Pôle emploi en mentionnant au dos les références à rappeler
- pour tout remboursement en espèces, utilisez la formule de mandat compte, modèle SF34, sans frais, disponible dans tous les bureaux de poste. Ces virements doivent être effectués à l'attention de Pôle emploi sur le compte n° FR95 2004 1000 0157 5181 4C02 089 PSSTFRPPPAR

POSSIBILITE DE RECOURS

Si vous entendez contester cette décision, vous devez obligatoirement saisir votre Pôle emploi d'un recours gracieux préalable à l'adresse indiquée en bas de première page de ce courrier, dans un délai de deux mois, à compter de la réception de la présente décision (article R. 5426-19 du code du travail).

INFORMATION SUR LES TROP-PERCUS

Pour plus d'information sur les trop-perçus, rendez-vous sur le site internet **www.pole-emploi.fr**, rubrique Candidat accessible en bas de la page d'accès (Pôle emploi et moi/Mes démarches/Les allocations ou prestations trop-perçues).

Références : 7593109E
 numéro de dossier 959
 numéro de créance 20151104I01

RESSOURCES ET CHARGES DU FOYER

Situation de famille :

- ☐ Célibataire ☐ Mariée ☐ Divorcée / Séparée
☐ Veuve ☐ Vie maritale ☐ Partenaire PACS

Ressources mensuelles fixes (joindre les justificatifs de vos derniers avis de versement)	Vos ressources (montant mensuel)	Ressources conjoint (montant mensuel)
Salaire / Pension alimentaire	 EUR	 EUR
Pension / retraite	 EUR	 EUR
Allocations de chômage	 EUR	 EUR
Prestations familiales	 EUR	 EUR
Prestations de sécurité sociale	 EUR	 EUR
Divers à préciser :	 EUR	 EUR

Personnes à charge (art. R. 3252-3 du code du travail)

- le conjoint, le partenaire lié par un PACS ou le concubin du débiteur, dont les ressources personnelles sont inférieures au montant du RSA
- tout enfant ouvrant droit aux prestations familiales et se trouvant à la charge effective et permanente du débiteur ainsi que tout enfant à qui ou pour le compte de qui le débiteur verse une pension alimentaire
- l'ascendant dont les ressources personnelles sont inférieures au montant du RSA et qui habite avec le débiteur ou auquel le débiteur verse une pension alimentaire

Nom Prénom	Lien de parenté	Ressources
.....		 EUR
.....		 EUR
.....		 EUR
.....		 EUR
.....		 EUR

Charges mensuelles fixes (joindre les photocopies des justificatifs)	Montant
Loyer ou crédit immobilier	 EUR
Energie / Eau / Téléphone	 EUR
Assurances	 EUR
Impôts	 EUR
Pension alimentaire ou saisie-arrêt	 EUR
Autre(s)	 EUR

Avez-vous saisi la commission de surendettement ? oui ☐ non ☐

Si oui, votre demande a-t-elle été déclarée recevable par la commission (joindre le justificatif) ? oui ☐ non ☐

Art. 441-1 du code pénal : « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende ».

J'ai pris connaissance de l'article ci-dessus et j'atteste sur l'honneur l'exactitude de mes déclarations.

A le/...../.....

Signature

POLE EMPLOI OCCITANIE

POLE EMPLOI CAPISCOL PAR CLUB LA DEVEZE CS 50641 166 RUE MAURICE BEJART 34500 BEZIERS

www.pole-emploi.fr - 3949 Service gratuit + prix appel

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 08H30 A 12H30, RECEPTION SUR RDV LES APRES MIDI.